

DEC181699 DERCI

Décision portant renouvellement de M. Luc LE CALVEZ aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à SINGAPOUR

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT, aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC142055DAJ du 01 septembre 2014 portant nomination de M. Luc LE CALVEZ aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à SINGAPOUR ;

Vu la décision DEC161953DAJ du 21 juillet 2016 portant renouvellement de M. Luc LE CALVEZ aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à SINGAPOUR ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Luc LE CALVEZ est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS à SINGAPOUR, pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} septembre 2018.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Antoine PETIT